



Candidature au Grand Prix ESSEC du Commerce Responsable

Edition 2024.
Talents et innovation sociale.

Enseigne : Auchan • Secteur d'activité : Distribution • NAF : 8211Z
Adresse : 200 rue de la Recherche - 59650 Villeneuve d'Ascq

Dossier déposé par l'entreprise **Auchan** via Béatrice Javary (Directrice RSE).

bjavary@auchan.fr - Tél. : 0621330342

Date de création initiale du dossier : 15 octobre 2023.

Initiative : 1km à pied - Réduction du trajet domicile-travail

Date de l'initiative : Depuis mi-Juin 2023

Pitch

Auchan compte des dizaines de milliers de salariés répartis partout sur le territoire. Il s'avère que 30% d'entre eux pourraient faire le même travail sur un Auchan plus près de chez eux pour réduire l'impact et le coût de leurs trajets domicile-travail.

Auchan France s'appuie sur la startup "1km à Pied" labellisée Greentech innovation par le Ministère de la transition écologique pour analyser les trajets actuels des salariés et identifier tous les échanges de poste et les réaffectations possibles.

Cette nouvelle politique permet d'atteindre de nombreux objectifs : augmentation du pouvoir d'achat des collaborateurs, amélioration de leur équilibre pro / perso et réduction du bilan carbone de l'entreprise.

Critère 1 - Caractère innovant

Ce projet est innovant car :

Il n'existe pas de contraintes légales, c'est une volonté de notre part

Nous sommes pionniers sur le déploiement des réaffectations à cette échelle

Nous sommes les premiers à communiquer sur cet engagement à l'occasion de la Semaine européenne de la Mobilité et la semaine du développement durable.

Nous traitons le problème de la mobilité à la source en réduisant la distance à parcourir, ce qui est innovant dans le sens où depuis 20 ans la mobilité durable en entreprise consiste à sensibiliser les salariés au vélo, covoiturage et transports en commun. (ce que nous faisons aussi et qui reste utile bien sûr !)

L'agence de l'innovation pour les transports (Ministère du travail) a même salué notre initiative innovante :

https://www.linkedin.com/posts/agence-it-gouv_propulse-innovation-rh-activity-7110631298305531904-S_8O?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

Critère 2a - Mise en œuvre

Une première phase a démarré en Juin 2023 sur le périmètre Ile-de-France où Auchan compte environ 9 000 collaborateurs sur 23 hypermarchés.

L'objectif de cette première phase en Ile-de-France est de :

Former les opérationnels RH à l'usage du logiciel 1km à Pied

Mettre en place les processus internes de préparation et validation des réaffectations

Embarquer les direction de magasin pour qu'ils jouent le jeu de laisser partir les salariés éloignés pour accueillir des salariés à proximité

Mettre en place la communication auprès des salariés afin qu'ils expriment leur souhait de mobilité (salle de repos, com interne)

Consolider un plan de déploiement pour d'autres Régions

Critère 2b - Communication

En interne :

Notre réunion RH hebdomadaire avec tous les opérationnels RH commence désormais par 10 minutes d'update sur les réaffectations avec l'intervention de notre prestataire "1km à Pied".

Célébration interne des salariés réaffectés sur les écrans internes en magasin

Communication externe :

Communiqué de presse envoyé mi septembre 2023

Article repris dans la presse :

Auchan réduit le trajet domicile-travail de ses salariés grâce à cette startup (maddyness.com)

Le temps de trajet, un enjeu RH désormais incontournable | Les Echos

Critère 3 - Impact et résultats

Déjà 17 réaffectations organisées en quelques semaines après le lancement.

En moyenne le gain est de 10,2 km à l'aller et une tonne de CO2 évitée par an donc environ 17 tonnes de CO2 évitées et ça n'est que le début d'une grande aventure.

Critère 4 - Vision

Auchan était déjà engagé dans la mobilité durable à travers la mise en place du forfait mobilité durable pour les collaborateurs pratiquant le covoiturage et le vélo.

Cependant, il s'avère que sur chaque magasin :

Peu de salariés peuvent venir à vélo (pourcentage de piste cyclable) 3%

Peu de salariés peuvent covoiturer à cause des horaires variable : 5%

Peu de salariés peuvent venir en Transports en commun à cause des horaires variables et de la desserte des zones commerciales

Au final, le plus gros levier sur chaque hypermarché est de permettre à 40% des salariés d'obtenir un poste plus près de chez eux pour réduire leur besoin de mobilité à la source, faire des économies de temps et d'argent.

Annexes

En pièce jointe